

Pharma Mardi 04 novembre 2014

Une nouvelle voie pour lutter contre la résistance aux antibiotiques

Par Ghislaine Bloch

La société genevoise Lascco testera ses molécules sur les patients d'ici à 2015

Après avoir été délaissée pendant plusieurs années, la recherche autour de nouveaux antibiotiques est de retour. Les travaux menés par la société genevoise Lascco illustrent cette tendance. L'entreprise cherche une nouvelle solution pour lutter contre la résistance de certaines bactéries.

«Nous avons découvert une molécule émanant de l'Université de Berne et avons pris une licence d'exploitation sur la technologie», explique Samareh Azeredo da Silveira Lajaunias. Neurobiologiste, elle a créé avec Frédéric Lajaunias la société Lascco en 2007. L'entreprise a pour métier de prendre le relais des chercheurs, de lancer leurs inventions et de les porter à un stade de maturité intéressant pour l'industrie pharmaceutique. Elle gère et finance le développement des molécules jusqu'à la réalisation d'une première étude clinique.

Pneumocoque visé

La molécule découverte à l'Université de Berne fonctionne comme une éponge qui capture les toxines. Ces dernières, lorsqu'elles sont relâchées par la bactérie, s'attaquent aux cellules et génèrent toutes sortes de complications. Les résultats de ces recherches ont été publiés le 2 novembre dans la version en ligne de Nature Biotechnology. Dans un premier temps, Lascco va réaliser des tests sur les infections causées par le pneumocoque. «Il ne s'agit pas d'un antibiotique mais d'une molécule qui sera administrée par voie intraveineuse en synergie avec un anti-infectieux. Sur les modèles animaux, ce médicament empêche les complications dues à la sécrétion progressive de toxines par les bactéries en pleine expansion, mais aussi au relargage massif de ces toxines lors du traitement antibiotique», précise Samareh Azeredo da Silveira Lajaunias.

Lascco prévoit de lancer une étude clinique de phase I/II directement chez les patients en 2015. Puis elle envisage de donner la technologie en licence à une société pharmaceutique. «Nous obtiendrons des redevances pour les dernières étapes de développement et recevrons des royalties sur les ventes. Une partie est reversée à l'université et aux chercheurs», note Samareh Azeredo da Silveira Lajaunias, sans dévoiler de pourcentage.

«Le traitement devrait rapidement atteindre le marché», prévoit Frédéric Lajaunias. Face à la problématique de résistance aux antibiotiques, aux nombreux décès dus à des bactéries et afin d'inciter les sociétés pharmaceutiques à développer de nouveaux médicaments, les autorités américaines ont proclamé, il y a deux ans, le GAIN Act (Generating Antibiotics Incentives Now), qui soutient la recherche de traitements antibactériens. Les autorités sont

ainsi ouvertes à une homologation plus rapide de nouveaux médicaments afin de répondre à un besoin médical urgent.

Administré seul

«A long terme, nous espérons que notre médicament puisse être administré seul dans le cas de bactéries résistantes aux antibiotiques. En effet, nous avons remarqué qu'il affecte la survie même des bactéries en les dépouillant des outils qui leur servent à se nourrir et à coloniser l'organisme», précise Samareh Azeredo da Silveira Lajaunias.

Parallèlement, Lascco a pris des droits sur trois autres projets émanant d'universités. Actuellement, la société enregistre ses premières retombées financières grâce à une licence octroyée à la société pharmaceutique Abbott ainsi qu'à un autre groupe dans le domaine du diagnostic. Cette licence concerne un biomarqueur découvert par un groupe de chercheurs zurichois. Il permet de détecter très tôt l'apparition de la septicémie. Le projet est actuellement en stade de pré-commercialisation.